

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 79 Géographie 3.2			
Code	PEGH3B79SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Sophie KILESSE (sophie.killesse@helha.be) Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Donatienne JOSSART (donatienne.jossart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 3 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et 2 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Il offre des démarches, des analyses, des essais transférables lors de périodes de stage. En s'appuyant sur les programmes d'enseignement du secondaire, il prépare l'étudiant à toutes les dimensions de la profession propre à l'enseignement de la géographie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissages pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant possède les différentes dimensions propres à l'enseignement de la géographie et mobilise celles-ci dans l'analyse de cas, de milieux exemplaires tout en faisant référence à l'évolution actuelle du monde.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGH3B79SHA Géographie 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH3B79SHA Géographie 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	13_PEGH3B79SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Donatienne JOSSART (donatienne.jossart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à ce que l'étudiant entretienne un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et qu'il développe une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement en l'occurrence l'enseignement en secondaire de la géographie, de l'EDM et des sciences humaines en particulier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant mobilise les savoirs mis en place dans le bloc 2 en vue de l'enseignement en secondaire de l'organisation spatiale des milieux bioclimatiques (milieu aride froid), des aléas et risques naturels liés à ce milieu à l'échelle mondiale ainsi que les modèles urbains. Il s'approprie également la méthodologie propre à cette matière.
2. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant mobilise les savoirs liés aux notions telles que les migrations et/ou l'accès à l'eau et/ou les risques naturels et/ou l'étalement urbain définis par le nouveau programme de sciences humaines de l'enseignement qualifiant.
3. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant crée des séquences didactiques pour amener les élèves à construire des apprentissages propres au programme de géographie, de sciences humaines et d'EDM ainsi que de l'enseignement différencié.
4. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant localisera, situera les grands repères spatiaux du monde mais également les lieux en référence à l'actualité.
5. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant travaille sur la planification des apprentissages à mettre en place en secondaire.
6. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant présente la lecture d'un ouvrage précisé au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Une première partie se penchera sur des éléments de géographie physique (érosion glaciaire, réchauffement climatique, ...). Ceux-ci contribueront à l'analyse plus approfondie de la mise en place de l'analyse des répartitions des aléas et risques naturels et technologiques, selon les milieux.

Une seconde partie concerne l'enseignement des sciences humaines. Les notions théoriques telles que les migrations et/ou l'accès à l'eau et/ou les risques naturels et/ou l'étalement urbain seront envisagées ainsi que leur mise en place sur le plan didactique.

La partie didactique concernera la préparation aux stages. Des éléments théoriques de didactique de géographie, de l'EDM et des sciences humaines viendront nourrir les temps d'analyse et de réflexion sur le sens de la géographie, la

place de cette discipline, les liens avec d'autres disciplines, ... avec notamment la comparaison de manuels utiles à l'enseignement en secondaire.

La planification des matières des cours du secondaire est envisagée en complément des AFP.

Le volet "localisation" permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires quant à la situation des objets géographiques à différentes échelles.

Une partie "actualité" viendra compléter le cours en fonction des événements particuliers qui se passent dans le monde.

La lecture d'un ouvrage précisé (sur un des milieux et/ou sur un sujets particuliers à la discipline) est demandé ainsi que le rapport de lecture et une analyse adéquate.

Démarches d'apprentissage

Pour chaque chapitre du cours, les notions théoriques seront envisagées sous un angle didactique et seront mises en relation avec les différents programmes du secondaire. Au cours et en fin de chapitre, les compétences, savoirs et savoir-faire propres à chacun de ces chapitres seront donnés aux étudiants.

Les travaux et les préparations de leçons permettent aux étudiants de s'approprier les contenus des programmes d'enseignement mais permettent également l'acquisition des connaissances nécessaires des matières.

Le "volet" localisation est à travailler et à préparer à domicile par l'étudiant en vue des évaluations ponctuelles qui seront programmées en début de Q.

Dispositifs d'aide à la réussite

La préparation des travaux et des recherches se fera sous la guidance des enseignants. A tout moment, à la demande de l'étudiant ou à celle du professeur une rencontre de travail peut être organisée.

A l'issue des évaluations et/ou des séances d'exercices, les corrections seront faites en classe et des remédiations seront proposées aux étudiants de façon collective et/ou individuelle.

Les ouvrages proposés doivent contribuer également à s'approprier sous une autre forme les concepts et notions ainsi que les démarches préconisées dans cette activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

L'étudiant doit disposer de certains ouvrages (liste communiquée au cours) vers lesquels seront renvoyées les différentes parties du cours et dont les informations complémentaires feront partie de la matière. Des documents et des notes de cours seront transmis dans le courant du quadrimestre ainsi que le renvoi à des sites internet.

L'étudiant doit également disposer des programmes d'enseignement propres à la discipline.

Il est indispensable que l'étudiant suive l'actualité et lise le journal régulièrement afin de s'approprier les concepts et les notions utiles aux disciplines d'enseignement envisagées par cette activité d'apprentissage. De manière ponctuelle, il sera demandé à l'étudiant de regarder des émissions télévisées en rapport avec les cours.

Supports

L'étudiant complètera ses notes par les notes dactylographiées distribuées aux cours, les documents accessibles sur la plateforme, les lectures et ouvrages de référence proposés ou imposés ainsi que les recherches complémentaires effectuées.

L'étudiant se référera à sa prise de notes et son rapport lors de reportages, de sorties sur le terrain et/ou de visites.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent; tant les évaluations portant sur les contenus didactiques, méthodologiques que théoriques ainsi que sur le volet "localisation".

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Il est important de signaler que c'est l'étudiant qui fait la démarche.

Pour chaque travail demandé, l'étudiant se référera aux consignes spécifiques données pour chacun d'entre-eux.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	10	Int + Trv	10
Période d'évaluation			Exm	90	Exm	90

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q2 sera reporté en Q3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).